

Note

Le Directeur du CAJ.K. demande une lettre de recommandation émanant du Ministre de la jeunesse & des sports.

A mon avis, Nous devrions écrire avec Minoffet et lui demander d'intervenir en faveur du CAJ.K auprès de la mission Française de Coopération.

~~Alouette~~

22.01-79

Eric Urgeux

Même avis

~~Harcob~~

6/2/79

Chiron

Il me semble qu'il soit préférable de faire le projet plan de façon le plus avant de façon de faire les recommander les recommander de peupler avec des intervenants de l'atelier à l'initiative de l'atelier nous les avons pu organiser que les 5 ou 6 intervenants nous ont mis en contact avec le réseau de l'atelier. Nous avons pu organiser que les 5 ou 6 intervenants nous ont mis en contact avec le réseau de l'atelier.

NDAYAMBAJE Bernard
Umuyobozi wa centre

Kanombe 4.1.79.

C.A.J.K
B.P.1062 Kigali

A trailer par
Date entrée: 27/1/79
N° Classement: 2744-17

16 kos'

Kuli Ministre w'Urubyiruko
i K I G A L I

Thy
Thierry

Votre avis
a consideration
~~Hondo~~
24/1/79

Nyakubahwa

Ngiye ya Projet yacu twakoze nawa

Muzungu w'Umufaransa, twarangije kuyitegura: yarayemeye hasigaya
Ibaruwa yanyu yo kuyiherekeza, uko nali narabibasabye.

Murakoze

NDAYAMBAJE Bernard.

Bdayambaje

CENTRE D'ANIMATION DE
LA JEUNESSE KANOUBE
c/o PAROISSE KIUKIRO
B.P 1062 KIGALI.

Kanoube, le 18 Décembre 1973,-

A Monsieur le Chef de la Mission
Française de Coopération
B.P 534 KIGALI.

OBJET: Demande de financement pour la création d'un petit Centre d'élevage
au Centre d'Animation de la Jeunesse de Kanoube (C.A.J.E.).

I. ORGANISME DEPARTAILLER.

1. Nom et adresse:

La demande est faite en faveur du Centre d'Animation de la Jeunesse
de Kanoube (C.A.J.E.). Le courrier peut être expédié aux bons soins de
la Paroisse de Kiukiro B.P 1062 KIGALI (RWANDA).

2. Responsables de l'exécution de l'opération:

L'exécution de l'opération sera confiée à Mrs NDAYANBAJE Bernard,
MURINDO MWANDU Léopold et MURUBALEMBA Gérard, respectivement Directeur
et Animateurs au C.A.J.E.

Toutes fois, les crédits seront gérés par
le Père BARRI Joseph, Curé de la Paroisse Kiukiro, qui sera l'interlo-
cuteur de la Mission Française de Coopération et un appui technique
sera apporté par Monsieur MURASANO Callisto, Vétérinaire, Directeur de
la Ferme de Rubilizi, et Monsieur FREDERI Jean Paul, Docteur, Chef
du Projet de Développement Laitier, Agent de la Coopération Française.

3. Parrainage de l'opération:

Monsieur le Ministre de la Jeunesse a bien voulu accepter de parrainer
la création de ce petit Centre d'élevage.

II. PRESENTATION DE L'OPERATION.

1. Intitulé de l'opération:

Un financement est sollicité pour la création de deux élevages. Il s'
agira d'une part d'un élevage orienté vers la production laitière qui
se composera de 4 vaches et d'autre part d'un élevage de porc de
boucherie. Ces 2 élevages sont destinés, si les résultats sont satisfai-
sants à s'agrandir au cours des années à venir.

.../...

2. Localisation de l'opération:

- Situation géographique: L'opération se déroulera dans le cadre du C.A.J.K. Elle sera donc située sur le territoire de la Commune de Kanombe dans le Secteur Kanombe Cellule Nyakabanda en Préfecture de Kigali. Le C.A.J.K est situé dans l'angle délimité par la route asphaltée Kigali - Kibungo et la piste conduisant au Bugesera.
- Environnement humain: Le C.A.J.K accueille environ 200 jeunes gens qui n'ont pas pu être acceptés dans les écoles secondaires ou même primaires. Ils viennent au C.A.J.K dans le but d'apprendre un métier manuel. Ils passent en principe 3 ans dans ce Centre.

Il existe déjà au C.A.J.K un petit élevage de volailles et de lapins que les responsables se proposent d'améliorer. Le CAJK possédait également 2 génisses.

3. Description de l'opération:

L'opération consistera à créer dans ce Centre différents élevages

- élevage bovin
- élevage porcin
- élevage avicole

L'aide de la mission n'est sollicitée qu'en ce qui concerne la création de l'élevage bovin et porcin.

La création de ces petits élevages nécessitera la construction de bâtiments adaptés et la création de cultures nécessaires à l'alimentation des animaux.

De plus, les dirigeants du C.A.J.K désirent que la totalité du terrain dont dispose le Centre soit clôturé afin d'empêcher le passage des animaux extérieurs au C.A.J.K. L'installation des pâturages et des cultures nécessitera également des travaux de drainage.

Il est donc envisagé:

- La pose d'une clôture légère composée de 2 lignes de fil de fer barbelé.
- La construction d'un petit pont au niveau où le drain doit traverser la route.
- La création d'un élevage bovin. Le démarrage de l'opération nécessitera l'achat de 2 génisses pleines (qui viendront s'ajouter aux 2 que possède déjà le C.A.J.K), la création d'une étable capable d'abriter 5 ou 6 vaches laitières, la plantation de 1,5 hectares de cultures fourragères (*Pennisetum* et *Tripsacum*), l'achat d'une petite quantité d'aliment concentré qui servira à nourrir les génisses entre le moment de l'achat et le premier vêlage et l'achat de petit matériel de traite.

.../...

- La création d'un élevage porcin qui nécessitera: la création d'une petite porcherie capable d'abriter 2 truies et leurs portées, l'achat de 2 truies gestantes au Centre d'élevage de porcs de Kabaye, l'achat d'aliment nécessaire à l'entretien des porcs pendant 6 mois (puisque'il faudra nourrir les mâles pendant 2 mois environ avant la mise bas, et que les premiers porcs ne seront vendus qu'à l'âge de 6 mois), et la plantation de 0,5 ha de cultures fourragères.

4. Durée d'exécution de l'opération:

Le financement de l'opération devra s'étaler sur une période de 6 mois à 1 an. Par la suite, si les élevages sont bien gérés, le C.A.J.K devrait disposer des revenus nécessaires à l'amélioration et à l'extension de ces élevages.

5. Coût détaillé de l'opération:

Aucune autre source de financement, autre que l'aide française n'a été sollicitée.

EVALUATION DES COUTS:

a) Coût des travaux de clôture du Centre:

- 5 kms de barbelé (environ 13 rouleaux) soit 13 X 4000 frs	= 52.000 frs.
- 5 kgs de clous	= 5.000 " ?
Total	= 57.000 Frs.

b) Coût de la construction d'un pont:

- achat et transport de 2 tuyaux de béton	= 15.000 Frs.
---	---------------

c) Coût de l'élevage porcin laitier:

- Achat de 2 génisses croisées Ankolé X Jersey à la Ferme de Nibilini, soit 2 X 15.000 frs	= 30.000 Frs.
- Construction d'une étable	
Couvertures: 78 tôles 2000 de 2,45m X 0,67m = 70 X 800 frs	= 56.000 Frs. ?
Charpentes: 10 arbres à 100 frs la pièce	= 1.000 "
50 perches à 60 frs "	= 3.000 "
Frais de transport	= 2.500 "
Main d'œuvre qualifiée	= 4.000 "
Divers: clous, carbonileux	= 10.000 "
Total charpente	= 20.500 frs.
Ciment pour ancrage des poteaux: 5 sacs à 1.600 frs/1	= 8.000 frs.
- Coût total pour la construction de l'étable	= 84.500 Frs.
- Matériel de traite	
Seaux, torchons, savons etc...	= 5.000 frs.
- Alimentation pendant 3 mois: 2 kgs/jour et par vache.	
2 kgs X 15 frs X 60 jours X 2 génisses	= 3.600 frs.

.../...

- Plantation de 1,5 ha de cultures fourragères

Achat de 30 heues, soit 30×400 frs	= 12.000 frs
Achat et transport de boutures	= 6.000 "
Total création de cultures	= 18.000 frs.
Divers	= 8.900 frs.

Coût total de l'élevage bovin

30.000 frs + 24.500 frs + 5.000 frs	
+ 3.600 frs + 18.000 frs + 8.900 frs	= <u>150.000 frs.</u>

d) Coût de la création d'une petite unité d'élevage porcin

- Construction d'une petite porcherie de 49 m²

Couverture: 60 tôles 2330 de $2,47m \times 0,67m = 60 \times 800$ frs	= 48.000 Frs.
Charpente : 10 arènes à 100 frs la pièce	= 1.000 "
30 pannes à 60 frs "	= 1.800 "
Frais de transport	= 2.500 "
Total charpente	= 5.300 Frs.
Pavement: Ciment = 25 sacs \times 1.600 frs/pièce	= 40.000 Frs
Pierres = 8 m ³ \times 500 frs/pièce	= 4.000 "
Sable = 10 m ³ \times 400 frs/pièce	= 4.000 "
Total pavement	= 48.000 Frs.
Main d'oeuvre: Charpentier et Maçon	= 10.000 Frs
Divers: clous, outillage	= 8.700 Frs

Coût total de la construction d'une porcherie

48.000 frs + 5.300 frs + 48.000 frs +	
10.000 frs + 8.700 frs	= <u>120.000 frs.</u>

- Achat de 2 truies gestantes = 30.000 Frs

Aliment

- Alimentation de 2 truies pendant les 2 derniers mois de gestation

(2 kg d'aliment par jour), soit $2 \text{ kg} \times 60 \text{ jours} \times 15 \text{ frs} \times 2 = 3.600$ Frs.

- Alimentation de 2 truies pendant 2 mois de lactation

(5 kg d'aliment par jour), soit $5 \text{ kg} \times 60 \text{ jours} \times 15 \text{ frs} \times 2 = 9.000$ Frs.

- Porcelets: 20 kg d'aliment starter par tête

pour 12 porcelets = 4.800 Frs

- Engraissement de 12 porcs à 5.000 frs par porc

= 60.000 Frs

Frais de transport

- Transport pour l'aliment

= 10.000 Frs

Total des frais d'alimentation

= 87.400 Frs

.../...

- Création de 0,5 ha de cultures:

10 boues	= 4.000 Frs
Achat de boutures	= 3.000 Frs
Total création de cultures	= 7.000 Frs.
Divers	= 5.600 Frs.

- Coût total de la création d'un petit élevage de porcs:

120.000 frs + 30.000 frs + 37.400 frs	
+ 7.000 frs + 5.600 frs	= 250.000 Frs.

- Montant total du financement demandé (récapitulatif):

Clôture du Centre	= 57.000 FRs.
Construction d'un pont	= 15.000 FRs.
Création d'un élevage bovin	= 150.000 FRs.
Création d'un élevage porcin	= 250.000 FRs.
Montant total du financement	= 472.000 FRs.

Montant des versements successifs sollicités:

Une avance de cinquante mille francs rwandais (50000 FRW.) pourra être consentie au Père BASSI Joseph de la Paroisse Kicukiro pour les premiers achats de matériel. Par la suite, Monsieur le Chef de la Mission Française de Coopération procédera à la reconstitution de l'avance au vu des pièces justificatives qui seront présentées par le Père BASSI.

Participation financière de l'organisme demandeur:

Le C.A.J.K s'engage à fournir la main d'oeuvre non qualifiée nécessaire à l'accomplissement des travaux prévus.

En outre, le C.A.J.K dispose déjà de 2 génisses qui seront bien attendu jointes à celles qui seront achetées.

Le C.A.J.K prend également à sa charge la création du petit élevage avicole.

Il est impossible au C.A.J.K d'apporter une contribution financière plus importante pour le démarrage de ces élevages.

6. Effets attendus de l'exécution de l'opération:

- Sur le plan humain le but de ce Centre des Jeunes est d'apporter une petite formation pratique à certains jeunes gens de Kénobe qui ne peuvent pas être scolarisés. Beaucoup de ces jeunes seront paysans. Ils pourront, si le financement est accordé, acquérir quelques notions d'élevage. 1978, année de l'élevage, convient particulièrement au lancement d'une opération de formation dans le domaine de l'élevage.

- Sur le plan économique, la création de ces deux élevages entraînera quelques recettes qui contribueront à réduire les difficultés de fonctionnement du C.A.J.K et permettront peut-être de financer l'extension de cette opération.

7. Observations

Compte tenu des prix de vente élevés de la viande de porc et du lait, ces deux élevages devraient réussir si toutefois les animaux sont entretenus comme il se doit.

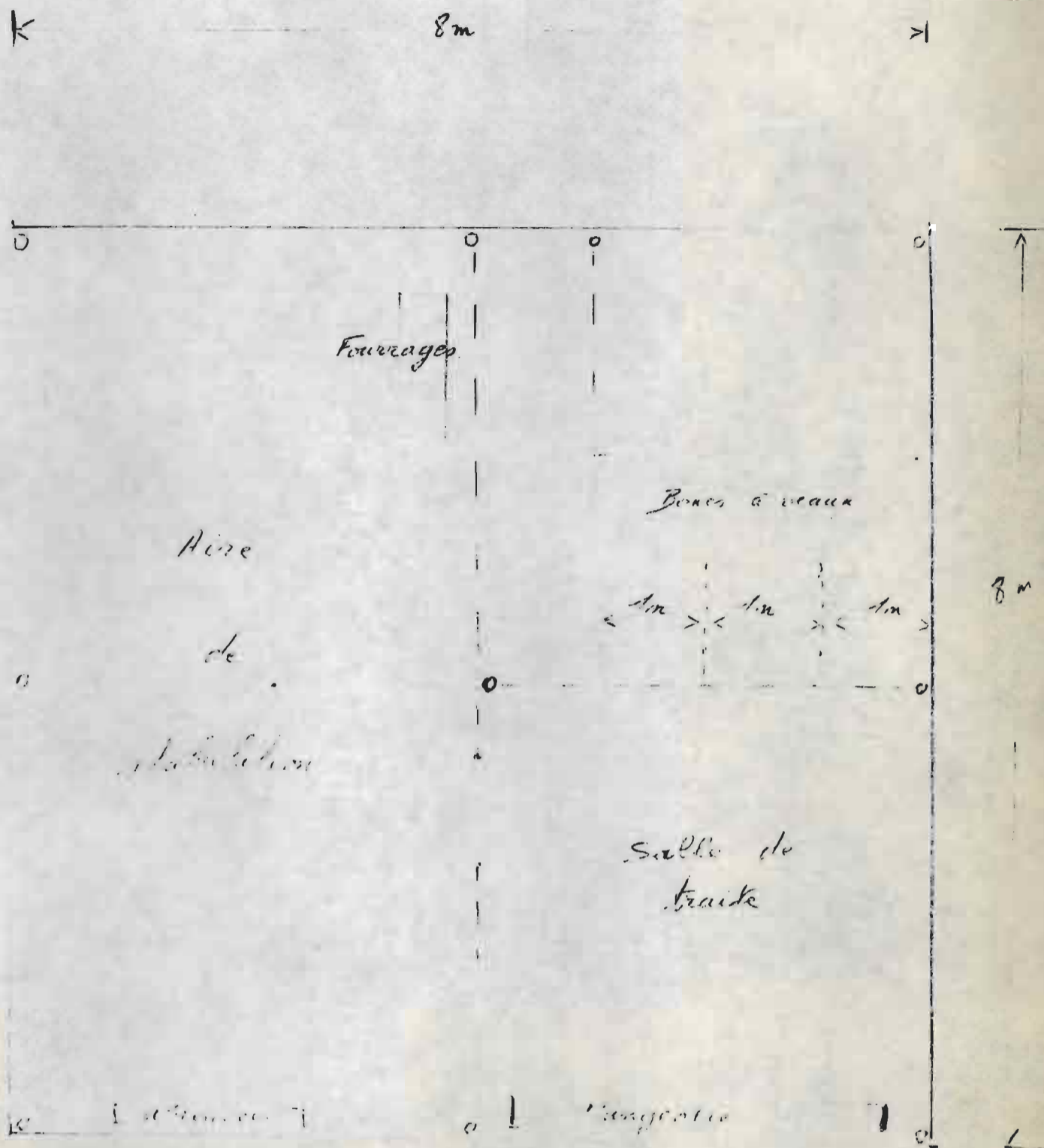
La réussite économique de ces élevages auraient sur les jeunes du C.A.J.K une bonne valeur d'exemple et contribuera un peu à l'amélioration de l'alimentation du peuple rwandais.-

Fait à Kanyamba, le 18 Décembre 1978,

NDAYIMBAJE Bernard,

Directeur du C.A.J.K.

Plan de l'étable



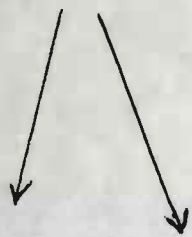
Etable de 64 m²

pour 5 à 6 vaches.

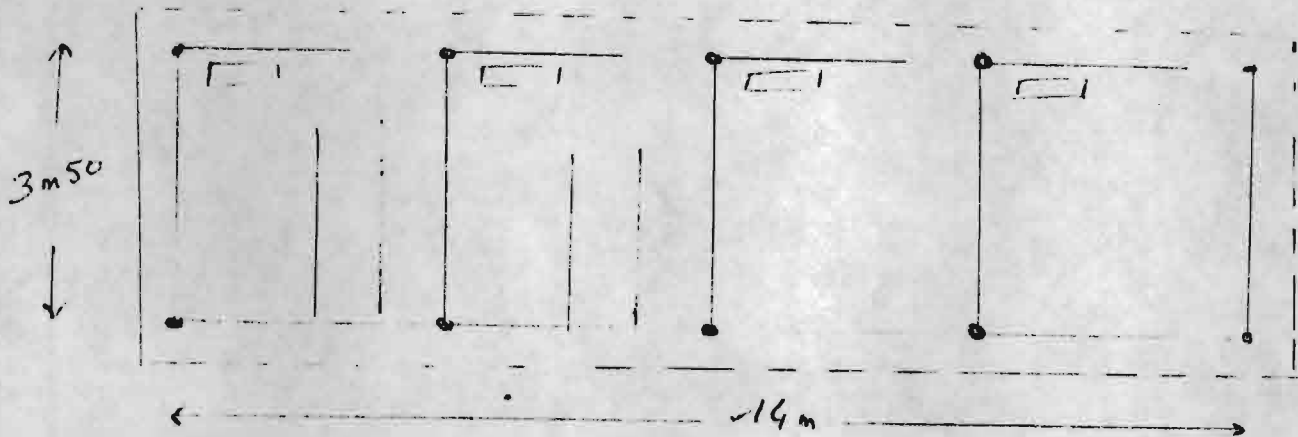
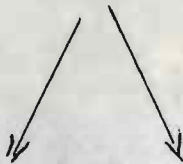
Plan de la porche.

49 m²

Loges à tuiles



Porc de bouche



Noté au Diplomat

L' Ambassade de France aurait
promis une aide de 400.000 Frs.
La lettre de recommandation qu'il
exige devrait accompagner le devis
détaillé des travaux à réaliser.
Donc, s'il faut écrire cette lettre,
il faudra attendre que le devis
soit établi.

[Signature]
des 17/78

Il faudrait aussi à mon avis contacter
l' Ambassade de France pour voir si
elle tient vraiment à financer ce
projet.

Prenez tous les contacts
nécessaires à la clarification
Su

[Signature]

11-78 en copie
de l'ambassade
pour en copie
1.12.78

16-10-78

16-10-78

Kigali le - - - -

No

11/10

ITANGAZO

Ministeri y'urubyiruko irasaba Bwana NDAYAMBAGE Bernard, Umuyobozi wa Centre d'Animation de la jeunesse de Kanombe kwihutira kugera kuri icyo Ministeri. Iyo ahamagarirwe azakimenyeshwa ahagaze.

Ministri w'urubyiruko

M. S.

Shirwa
votre affecté
18/10/78

Prenez un véhicule
et allez lui dire ce
que vous avez à lui
dire

16/10

Kanombe, le 11/10/78

NDAYAMBAJE Bernard
Directeur du Centre
C.A.J.K

A traiter par *Jeune Planif.*
Date: *12.10.78 à 9.30*
N° d'inscription: *3176/14.17*
11/10

Nyakubahwa Ministre
w'Urubyiruko
Kigali

Nyakubahwa Ministre,

Kubera Abafaransa bashaka kudufa-

sha, ndagira ngo mufatanye kumvikana kuli iyo projet aliyo iyi:
- Kuzitira isambu ya centre yose (clôturer)
- Gukora ikiraro cyaho tuzashyira umugende munini w'amazi
- Kubakira Inka n'Ingurube.

Maze rero Nyakubahwa Ministre mukazandika ibaruwa iherekeza Projet.

Murakoze

NDAYAMBAJE Bernard.

NDAYAMBAJE Bernard

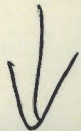
*Chieroy
votre délégué
15-10-78*

VOIR LISTE CI-JOINTE

$\frac{20}{12} \%$

Attendu report de
dossier de Encadrement
suspendus, renvoyés, en place
mais sans rémunérés et ceux
qui sont payés par le F.P.
→ Sans approbation
ce $\frac{20}{12} \%$

A classes
dans le Dorian
des Encadrements
→ nous approuvons



EXAR #
20.12.76

N° --- / ---

A Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
à KIGALI

Objet
Situation administrative -
Encadrements Communaux
de la Jeunesse.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous faire part
de la situation administrative des Encadrements Communaux
de la Jeunesse.

Par Arrêté Présidentiel n° 254/03
du 25 novembre 1975 déterminant le Statut du Personnel
Communal, les Encadrements Communaux de la Jeunesse ont
été mis à la disposition des Bourgmestres. Depuis lors les
suspensions et révocations de certaines unités ont été
opérées pour cause tantôt d'inaptitude, tantôt de
manque de budget pour assurer le paiement régulier
de leurs salaires. Sans ce dernier cas, certains Bourg-
mestres se permettent d'engager de nouvelles unités
de leur choix pour remplacer les agents compétents
qu'ils ont licenciés sous prétexte d'insuffisance
du Budget Communal. C'est ainsi que ~~119~~ 119 Communes
sur 143 n'ont pas d'encadrements de la Jeunesse.

En outre, je Vous informe que parmi
les encadrements maintenus au service certains ne
sont pas payés depuis janvier 1976, d'autres depuis
août 1976 et ce, pour ce dernier cas, en exécution du
télégramme n° 704/03.01.02 du 28 juillet 1976 de
Monsieur le Ministre de l'Intérieur. Cette situation
(non paiement, suspension, révocation) paralyse les
activités de nos services d'encadrement.

Pour ces raisons, je Vous demanderais
d'ordonner aux autorités préfectorales et communales de
ne plus suspendre ou révoquer un agent communal
sans avoir contacté au préalable le Ministère Technique
dont il relève.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le
Président, l'assurance de ma très haute considération,

Le Ministre de la Jeunesse
NTEZI RYAYO Simbon.

KIGALI + Minifope

CP12
MININTER
MINAGRI
MINASSOCOP

EKAR
29.11.76

N° ---1---

111
30/11

Monsieur le Préfet de Préfecture
KIGALI

Objet
Demandes Communaut
suspendues.

Sp et CPI au Ministère KIGALI

Monsieur le Préfet,

En rappel de ma lettre
n° 2276/14.07 du 06 septembre 1976 relative
à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur
de vous demander de bien vouloir me
communiquer la suite y réservée.

Je vous prie de
bien vouloir réserver à la présente
le bénéfice de l'urgence.

Le Ministre de la jeunesse
NTEZIRAYAGO Simon.

C'est un
appel
écrit
au
détaillant
des
demandes
communaut

30/11
Va 30/11

La lettre
dans
lettre
2.12